



Memphrémagog Conservation inc

Bulletin d'information - Juin 2010



Mot de la présidente

En cette année de la biodiversité, le MCI s'est donné un nouveau volet, celui de promouvoir la conservation des milieux naturels dans le bassin versant du lac. Pour conserver les milieux naturels sur les terres privées, les propriétaires sont les premiers interpellés. Leur participation, qui se fait sur une base volontaire, fera en sorte que les milieux naturels seraient préservés à perpétuité. La protection des milieux naturels est le meilleur moyen d'assurer à long terme le maintien de la biodiversité et l'amélioration de la qualité de l'eau du lac. Des conférences publiques seront organisées cet été pour informer les propriétaires sur les façons de participer à la conservation. Des rencontres individuelles peuvent aussi être organisées pour les propriétaires intéressés à la conservation des milieux naturels sur leur propriété.

Le don de 880 acres de terres offertes par feu M. Michael Dunn est un véritable cadeau pour notre lac. Nous avons là un exemple parfait de générosité et de vision pour la protection du lac et pour l'héritage des générations futures et nous souhaitons que plusieurs autres propriétaires suivent son exemple.

Dans la même optique, le MCI fera à nouveau la promotion du reboisement et distribuera encore cette année 3 000 arbres et des arbustes de rives, le dimanche 6 juin à Austin, Potton et Fitch Bay. Le MCI offrira pour une troisième année des consultations gratuites sur la renaturalisation des rives afin d'aider les riverains à se conformer aux nouveaux règlements municipaux. Ces actions ont pour but de remettre le maximum de territoire

du bassin versant à l'état naturel. Le mot d'ordre : reboiser partout!

La collaboration avec nos voisins du Vermont est importante puisque 75 % de l'eau provient de leur territoire. C'est pourquoi, l'été dernier nous avons financé en partie l'étude de la rivière Johns au Vermont. Nous financerons cette année une partie de l'étude de la rivière Black, la plus importante en volume d'eau et qui transporte une charge importante de phosphore.

La lutte pour la protection du Parc national du Mont-Orford est sur le point d'être gagnée. Le projet de Loi 90 qui prévoit la réinsertion de la totalité des terres dans le parc a été déposé à l'Assemblée nationale. Le MCI, membre actif de la coalition SOS Parc Orford, ne célébrera la victoire que lorsque la Loi sera votée en juin.

Dans ses démarches politiques, le MCI a rédigé un mémoire sur le projet de schéma d'aménagement révisé et l'a déposé à la MRC ainsi que dans chacune des municipalités riveraines du lac. Il suivra de très près les prochaines étapes de cet important projet qui dicte les grandes règles du développement du territoire et dont l'une des conséquences est la destruction des habitats.

Le MCI fut invité à déposer un mémoire à l'Assemblée nationale sur l'état des lacs au Québec en regard des cyanobactéries. Concernant les cyanobactéries, nous avons encore fait plusieurs observations en 2009 et le MDDEP a également trouvé des concentrations plus élevées que



Photohélico : Baie Sargent

la norme dans plusieurs de leurs échantillons. Nous vous invitons à joindre les rangs de notre réseau de sentinelles afin de répertorier toutes les éclosions sur le lac. Ces constats permettent de vraiment prouver que le lac se détériore et d'exiger des gestionnaires du territoire et des résidents du bassin versant de prendre des actions concrètes pour lutter contre la détérioration de l'eau.

Je vous invite à faire tous les efforts afin que votre propriété réduise ses apports en phosphore. Par exemple, assurez-vous que votre système septique est conforme et bien fonctionnel, renaturalisez votre rive sur 10 mètres de profondeur,

reboisez au maximum, contrôlez l'érosion des sols (fossés routiers, travaux de construction, etc). Pour en savoir plus sur ce que vous pouvez faire, consultez notre site internet qui contient énormément d'information sur ces sujets.

En terminant, je tiens à vous remercier pour votre appui moral et financier et je tiens également à remercier les membres du conseil d'administration du MCI pour leur dévouement à la défense de ce précieux héritage qu'est le majestueux lac Memphrémagog.

*Gisèle Lacasse Benoit
Présidente bénévole*

Assemblée générale 2010

L'assemblée générale des membres du MCI aura lieu samedi 31 juillet 2010 à 9h30 à l'Hôtel de ville d'Austin. Nous vous attendons en grand nombre!





Patrouille



Erich Smith Peter, Catherine Roy, Alexis Martin

Depuis près de 40 ans, le MCI a une équipe de patrouilleurs sur le lac. Ils sont beaux, jeunes, très instruits et comme vous, ont à cœur la protection de notre magnifique lac. Au cours des dernières années, leur travail a grandement évolué de façon à utiliser les nouvelles technologies et à répondre plus adéquatement aux questions scientifiques.

Cet été nous aurons donc trois patrouilleurs bilingues qui sillonneront le lac, 7 jours sur 7, de mai à septembre. Erich Smith Peter, étudiant au BAC en biologie moléculaire revient pour une deuxième année et sera chef de patrouille. Deux nouveaux patrouilleurs se joignent à lui, Alexis Martin étudiant à la maîtrise en environnement à l'Université de Sherbrooke et Catherine Roy étudiante au Baccalauréat en Biotechnologies à Université de Sherbrooke.

Une grande collaboration s'est établie entre les inspecteurs municipaux et nos patrouilleurs, ce qui permet à tous de bien savoir ce qui se passe sur les rives du lac et d'intervenir rapidement.

Les patrouilleurs sont également formés pour formuler des recommandations sur le maintien d'une rive naturelle, sur la réduction de l'utilisation des engrais et des pesticides et sur les différentes actions à prendre pour protéger la qualité de l'eau du lac. Ils visiteront les différents camps de jours au Québec et au Vermont afin de sensibiliser les jeunes pour les amener à de bons comportements environnementaux.

La surveillance de la qualité de l'eau du lac est une priorité. Depuis 1996, le MCI effectue pour le MDDEP, des prélèvements d'eau dans dix stations, de la mi-juin à la fin août. De plus, depuis 2009, une campagne printanière et automnale en mai, septembre, octobre et novembre s'est ajoutée.

Comme vous le savez, l'implication des riverains est essentielle à la poursuite des activités de l'organisme, tant en terme de surveillance volontaire du lac que via le financement. Suite à vos recommandations, de nouveaux articles promotionnels sont désormais disponibles : casquette, polo, t-shirt, coton ouaté... Un grand merci pour votre précieux soutien.

Nos patrouilleurs espèrent entrer en contact avec un maximum de riverains cette année. Nous vous invitons à les accueillir cordialement et n'hésitez surtout pas à les contacter, que ce soit pour en savoir plus sur les algues bleu-vert ou pour nous transmettre vos observations. Ils peuvent être rejoints tous les jours, sur terre, dans les airs et sur l'eau, au (819) 620-3939.

Robert Benoit, administrateur et responsable de la patrouille

L'algue Didymo, cela vous dit quelque chose?

Pour notre patrouilleur Erich Smith-Peter, c'est le début d'une belle aventure scientifique. En effet, l'été dernier, il a cru reconnaître cette algue envahissante dans le lac. Sans hésiter, il a contacté l'expert mondial en la matière, le docteur Max Bothwell. Ce professeur de l'université de Victoria, spécialisé dans la résolution de la problématique de l'algue Didymo (*Didymosphenia germinata*) à Environnement Canada, l'a aussitôt invité à aller faire un stage de 3 mois en Nouvelle Zélande. C'est dans l'île du Sud, dans une université d'avant-garde, l'Institut National de Recherche Scientifique (INRS), qu'Erich a effectué ses recherches.

Le MCI ainsi qu'un généreux donateur lui ont accordé une bourse totalisant 1500\$ afin de lui permettre de profiter de cette occasion unique. Erich a donc séjourné en Nouvelle-Zélande du 25 janvier au 25 avril dernier pour y étudier la nature et les répercussions de cette algue.

Durant son séjour, il nous a écrit ses premières observations :

«Je fais mon stage sur la Didymo afin d'en apprendre plus et je vois des similarités mais c'était pas exactement cette espèce, je crois. C'est une Diatomée benthique envahissante par contre et elle peut avoir des répercussions sur l'écosystème. Je suis à l'étude des différents impacts que ces diatomées peuvent avoir.



Ma recherche porte sur le comportement des salmonidés «Drift feeding» qui signifie : qui se nourrissent des apports de larves d'insectes dans le courant. L'étude servira à démontrer que, lorsqu'une algue envahissante prend possession d'un lit de rivière, la quantité de larves d'insectes s'en trouve diminuée, augmentant la quantité d'énergie que les truites de rivières et saumons, lors de fraies, devront dépenser pour se nourrir : plus de temps à contre courant à pêcher les larves = plus d'énergie dépensée et donc = moins d'énergie pour la reproduction, par exemple).

Je compte m'assurer que l'algue observée ne soit pas de la Didymo puisqu'en plus d'avoir un impact sur les écosystèmes, il ne faut pas oublier que le Québec contient près de 5% de toute l'eau douce du monde! Cela se fera par photo en microscopie lorsque j'aurai un échantillon.»

Merci Érich, et continue de nous faire profiter de tes découvertes!

Madeleine Saint-Pierre,
Administratrice

Inspecteurs municipaux

Austin : 819-843-2388
M. Stephen Nicholson

Canton de Potton : 450-292-3313
poste 224
Mme Marie-Claude Lamy

Canton de Stanstead : 819-876-2948
poste 224
M. Paul Carignan

Magog : 819-843-3286 poste 53
Mme Nathalie Bournival

Ogden : 819-876-7117
Mme Dominique Gagnon

Numéros utiles:

Patrouille du lac MCI : 819 620-3939

Erich Smith Peter, Alexis Martin, Catherine Roy

Ministère de l'environnement de l'Estrie : 819 820-3882

Urgence : Yvan Tremblay, poste 248

Urgence environnement 24h. 1-866 694-5454

Urgence faune 1-800 463-2191

Patrouille nautique de la MRC Memphrémagog : 819 620-7669 / 819 821-0435



La priorité du MWA, le bassin versant de la rivière Black



Vermont - En 2010, la première priorité de Memphrémagog Watershed Association sera la rivière Black et ses tributaires. Des études ont démontré que les trois principaux tributaires du lac Memphrémagog déversent un niveau élevé de phosphore, d'azote et de sédiments dans le lac. Il est également clair que les charges de phosphore et de sédiments déversées par les rivières Black et Barton sont beaucoup plus élevées

que celles apportées par la rivière Clyde. Pour la rivière Black, les études démontrent que le niveau le plus élevé de phosphore se retrouve dans la partie supérieure de son bassin versant et dans toute sa partie principale. En conséquence il est indispensable d'identifier les sources de phosphore et de sédiments, en particulier dans les tributaires de la rivière Black, afin de mieux comprendre la dynamique des sédiments et des nutriments du bassin versant. Ceci nous permettra d'identifier et de mettre en place des projets et des pratiques qui aideront à améliorer la qualité de l'eau et à orienter nos efforts d'information et d'éducation, pour sensibiliser la population aux questions touchant la qualité de l'eau, dans le bassin versant.

Dans la poursuite de ces objectifs, MWA a obtenu des fonds du Vermont Watershed Grant pour collaborer avec le Dr. Fritz Gerhardt, le Orleans County Natural Ressources Conservation District et le NorthWoods Stewardship Center. Le projet subventionné se divise en trois parties soit : la vérification de la qualité de l'eau, la restauration des rives ainsi que la sensibilisation et l'éducation. Le rôle principal du MWA sera la sensibilisation et l'éducation. L'échantillonnage de l'eau permettra d'identifier les sources de phosphore et

de sédiments dans les tributaires de la rivière Black et dans la rivière Black même. Les projets de restauration toucheront deux ou trois rives. Il est prévu de restaurer 2 600 pieds de rive le long des tributaires de la partie supérieure du bassin versant.

La sensibilisation et l'éducation se feront lors d'une assemblée publique, prévue pour la mi-juillet, dans une localité du bassin versant supérieur. La discussion sera concentrée sur la rivière Black; son passé, son présent et son avenir. Les présentateurs parleront de la place de cette rivière dans notre histoire et dans notre culture, de sa situation présente (la qualité de l'eau) et des mesures qui peuvent être prises pour assurer sa survie et sa vitalité. Il y aura également deux excursions en canoë kayak sur la rivière. La première aura lieu début août pour la sensibilisation sur l'état actuel de la rivière et la seconde au début septembre, pour nettoyer les rives.

En plus du don de Watershed Grant, en 2010, MWA continuera son travail de vérification de la qualité de l'eau dans d'autres tributaires et dans le lac Memphrémagog, de suivi sur les algues bleue-vert dans le lac et poursuivra sa collaboration avec les municipalités du bassin versant du lac pour le contrôle de l'érosion. MWA organisera également une course de canoë kayak lors du Newport Aquafest. Nous poursuivrons également le travail pour le transfert de la propriété Dunn au US Fish & Wildlife Service. Enfin, MWA poursuivra ses efforts de sensibilisation et d'éducation en recrutant des membres, en organisant des réunions publiques et d'autres activités au besoin.

Donald Hendrick, Président bénévole

L'importance des études : connaître pour mieux agir.

Plusieurs études sur la qualité de l'eau sont réalisées chaque année afin de connaître la qualité de l'eau et pour tenter d'identifier les sources de pollution diffuse. Ceci permet d'apporter les correctifs appropriés.

Depuis 1996 le MCI prend des échantillons à 10 endroits précis sur le lac pour le Ministère de l'Environnement (MDDEP). Le "phosphore trace" et la "chlorophylle a", sont les paramètres analysés qui, avec la transparence de l'eau, servent d'indicateurs du niveau trophique du lac.

De son côté, la MRC fait l'analyse des différents tributaires ce qui permet de donner des résultats sur la concentration de certains éléments (phosphore total, matières en suspension et coliformes fécaux). Bien que le MCI croit que les mesures de concentration ne donnent pas une idée réelle de l'état des tributaires, elles permettent toutefois d'identifier certaines sources de contaminants et d'agir pour les éliminer.

Le MCI est heureux d'apprendre que le MDDEP fera cette année l'étude des charges en phosphore de quatre des plus importants tributaires du lac afin de connaître leurs apports réels en phosphore (la Rivière aux Cerises, le Ruisseau Castle, Fitch Baie (sous le pont) et le Ruisseau Powell). Le MCI sera un des partenaires dans ce projet.

Le MCI a financé une partie de l'étude de la rivière Johns au Vermont l'année dernière et participera cette année à l'étude de la rivière Black, principal tributaire du côté du Vermont.

Le Comité Québec Vermont a fait la modélisation du phosphore en 2009. Ceci a permis de faire le portrait des sources de phosphore sur l'ensemble du bassin versant du lac. Cet outil permettra de cibler les endroits d'interventions prioritaires et idéalement de fixer des objectifs de réduction du phosphore pour chaque utilisateur.

Hommage à M. Bruno d'Anglejan

Le conseil du MCI tient à rendre hommage à M. Bruno d'Anglejan décédé récemment et qui fut un membre actif du conseil d'administration du MCI. Professeur en océanographie au département des sciences de la terre des planètes de l'université McGill, Bruno a mis ses connaissances et sa passion pour le lac Memphrémagog au service de notre organisme.

Cercle du patrimoine

Le MCI tient à souligner la générosité des membres du Cercle du patrimoine au cours des années 2009 et/ou 2010.

Lewis Abbott
Bannerman Family Foundation
Michael H. Belmer
Robert Benoit
J.R. André Bombardier
Travor H. Caron
Michel Côté
Peter F. Coughlin
Famille Martin et Julie Couture
Joanne Cyr & Marc Giasson
Howard & Guylaine Davidson
Jean Dumont
Gael Eakin
Alison Arbuckle Fisher
Fondation Howick
Joan F. Ivory
Sarah Ivory
André L'Espérance
Gisèle Lacasse Benoit
Jean-Luc Landry
Loretta Marcon
Mary Louisa Miller

Catherine A. Milne
Michel Nadeau
Monique Benoit Nadeau et Réal Nadeau
J. Robert et Myriam Ouimet
Wendy Penfield
Alena Perout & Jonathan Peck
Bernard Poulin
Guy Saint-Pierre
Norman Spencer
Jean-Denis Talon

En plus des personnes mentionnées ci-dessus, 5 donateurs ont requis l'anonymat.

Merci spécial à feu M. Edward G. Aust pour son généreux don.

Nous tenons à remercier les municipalités d'Austin, Canton de Potton, Canton de Stanstead, Magog, Ogden et Saint-Benoît-du-lac pour leur contribution financière.



Préservons les milieux naturels et les paysages que nous aimons!

Francine Hone, Biologiste en conservation

Le Memphrémagog Conservation Inc. (MCI) développe un nouveau volet « conservation » qui vise essentiellement à préserver les milieux naturels et les espèces sauvages du territoire du bassin versant (BV) du lac Memphrémagog. Ce territoire d'une superficie de près de 1 800 km² (dont 512 km² se trouvent dans la portion québécoise du BV) possède une richesse écologique incontestable et constitue l'habitat privilégié d'une flore et d'une faune abondantes. Ces mêmes paysages et attraits naturels constituent également la base du développement économique de la région et, malgré l'importance de la croissance économique liée aux activités récréotouristiques, le développement domiciliaire et de villégiature et l'exploitation forestière et agricole, il n'en demeure pas moins que ces activités exercent des pressions sur le territoire et sur sa biodiversité.

Par exemple, on note une augmentation des projets domiciliaires et des activités liées à ces projets : déboisement, construction de routes, de fosses septiques, de systèmes de drainage, etc. qui ont des répercussions importantes sur l'environnement naturel du bassin versant.

D'autre part, la présence de cyanobactéries dans le lac Memphrémagog est associée à plusieurs facteurs, dont l'apport important de phosphore dans l'écosystème aquatique qui provient des secteurs urbanisés, agricoles et des résidences en bordure du lac. La disparition du couvert forestier et la dégradation des bandes riveraines ont aussi une incidence sur l'apport en sédiments chargés de phosphore dans les cours d'eau et le lac. Comme le lac Memphrémagog est aussi un réservoir d'eau potable majeur pour les résidents de la MRC de Memphrémagog, mais aussi pour la ville de Sherbrooke, il va sans dire que la préservation de l'eau potable est un des éléments importants à considérer dans l'optique de la conservation des milieux naturels du bassin versant.

L'écosystème forestier joue donc un rôle extrêmement important du point de vue environnemental, social et économique notamment par le contrôle de l'érosion des sols, le maintien de la qualité de l'eau, la préservation des paysages et le maintien de la ressource forestière elle-même. Les milieux humides sont eux aussi essentiels au cycle de l'eau et ils jouent un rôle majeur dans la purification de l'eau, la régulation du débit des cours d'eau, la rétention de l'eau lors des fortes pluies et le maintien de la biodiversité.

Pourtant, ces milieux si essentiels continuent de disparaître causant des dommages tant écologiques qu'économiques. Les écosystèmes nous rendent de grands services, services dont la valeur inestimable est rarement prise en compte.

La participation volontaire des propriétaires

Pour arriver à préserver ce territoire, la participation des propriétaires est incontournable. Chaque geste posé par un propriétaire pour conserver ses milieux naturels s'ajoute à celui des autres propriétaires, assurant ainsi la préservation de grandes étendues sauvages. À long terme, c'est la seule façon viable de préserver la qualité de l'eau que nous buvons, l'air que nous respirons et la beauté des paysages.

La conservation est accessible à tous les propriétaires privés : ceux qui veulent préserver leurs terres parce qu'ils ont un attachement profond à leur propriété et à la nature et qu'ils veulent léguer cet héritage intact à leurs enfants et petits enfants ou ceux qui veulent préserver des milieux fragiles comme les milieux humides, les sommets des montagnes ou encore des espèces en péril, menacées ou vulnérables.



Photo MCI 2008. Côté ouest du lac

Mais la notion de conservation ne veut pas dire qu'on ne peut plus profiter de sa propriété. En fait, ici c'est l'équilibre et le bon sens qui priment dans le choix à faire. Chaque propriété est particulière, il faut s'assurer que les activités et usages sont compatibles avec l'environnement, et tenir compte des écosystèmes et des fonctions écologiques inhérentes à ces écosystèmes.

Comment faire de la conservation?

Comment un propriétaire peut-il participer à la conservation? Plusieurs options s'offrent à lui pour assurer la protection de sa propriété à perpétuité.

A) Un propriétaire peut faire un don de sa propriété, en totalité ou en partie, à un organisme de conservation, aux gouvernements et aux municipalités. Le don de propriété donne droit à des avantages fiscaux qui varient en fonction de la situation financière de chaque propriétaire et de la valeur du don. Si la propriété est une terre ayant une valeur écologique, le propriétaire peut alors bénéficier de mesures fiscales particulières.

B) Dans le cas où le propriétaire garde sa propriété ou désire y vivre, il est possible d'établir une entente de conservation, comme par exemple une servitude de conservation, avec un organisme de conservation en vertu de laquelle il assure la protection à long terme de sa propriété. Il devra renoncer à certains usages qui pourraient être préjudiciables au caractère naturel du site, par exemple la construction domiciliaire. Par contre, une servitude de conservation a l'avantage de permettre au propriétaire de maintenir certaines activités sur son terrain pourvu que celles-ci atteignent les objectifs de conservation. Tout comme le don de propriété ayant une valeur écologique, le don d'une servitude de conservation peut également donner droit à des avantages fiscaux.

C) Un propriétaire foncier peut choisir de vendre sa propriété à sa juste valeur marchande à un organisme de conservation qui en assurera la protection à perpétuité.

D) Depuis 2001, il est aussi possible de désigner sa propriété à titre de réserve naturelle selon la Loi sur la conservation du patrimoine naturel. Afin d'obtenir cette reconnaissance, le propriétaire doit conclure une entente portant sur des mesures de conservation avec le ministère de l'Environnement, du Développement durable et des Parcs. La reconnaissance du statut de réserve naturelle privée donne droit à une réduction des taxes foncière et scolaire.



MCI supporte vos actions!

MCI est en mesure de répondre aux besoins des propriétaires, de les orienter et de les supporter tout au long de la démarche qui peut s'avérer complexe. MCI peut rencontrer les propriétaires soit individuellement ou en petits groupes afin de les informer et les guider dans leur choix d'une option de conservation. D'ailleurs, MCI organisera en juillet et en septembre, 2 conférences qui porteront sur la conservation volontaire des terres privées

Des centaines de propriétaires sensibilisés à la beauté de nos paysages ou à l'importance des forêts et des milieux humides ont déjà posé des gestes et conclu de telles ententes avec des organismes de conservation comme Fondation Marécages Memphrémagog ou Conservation de la Nature, afin de préserver à perpétuité leurs milieux naturels. Récemment, un propriétaire du lac Memphrémagog, M. Dunn, a posé un geste exceptionnel en faisant un legs de sa propriété au gouvernement du Québec. Plus les propriétaires seront nombreux à entreprendre une démarche de conservation, plus les chances de préserver ce territoire d'une grande beauté et d'une richesse indéniable augmenteront.

MCI remercie le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) dans le cadre de son programme Partenaires pour la nature et la Fondation EJLB pour leur soutien financier à son volet Conservation.



Source : Vermont Land Trust, le terrain légué par M. Michael Dunn

Merci Monsieur Dunn!

La générosité d'un citoyen du lac Memphrémagog a offert une opportunité unique au gouvernement du Québec et au U.S. Fish and Wildlife Service de préserver à tout jamais une propriété de 271 ha qui chevauche la frontière canado-américaine, au bord du lac Memphrémagog.

Selon la volonté de M. Michael Dunn, décédé en 2007, la portion québécoise de la propriété couvrant une superficie de 117,6 ha a été offerte au gouvernement du Québec. Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), après analyse du dossier, a rendu sa décision le 25 février dernier et a accepté la donation de la propriété. Pour ce qui est de la portion américaine de la propriété, le U.S. Fish and Wildlife Service évalue toujours la possibilité d'accepter le don.

L'enjeu était de taille pour le lac Memphrémagog, compte tenu de la valeur écologique indéniable de la propriété et de la rareté de propriétés de cette superficie non développées autour du lac. Cette propriété recèle des milieux boisés, humides et plus de 2 km de rives intactes. Dans un contexte de gestion intégrée par bassin versant qui tient compte de l'approche écosystémique telle que prône le Memphrémagog Conservation, il est essentiel de préserver le maximum de milieux naturels afin de protéger l'écosystème du lac Memphrémagog et la qualité de l'eau potable.

Un refus du gouvernement du Québec d'accepter le don aurait entraîné la vente de la propriété dont la valeur marchande est d'environ 10 millions de dollars. En plus de la perte de la propriété à des fins de conservation, il y a fort à parier que le terrain aurait été développé, ce qui aurait entraîné de nouvelles pressions sur l'écosystème du lac.

Au-delà de la valeur écologique, la propriété Dunn est maintenant un symbole de la conservation transfrontalière d'un écosystème qui déborde les limites territoriales et administratives de l'État du Vermont et du Québec.

Les gens de la communauté et plusieurs organismes américains et québécois ont fait savoir au gouvernement du Québec l'importance d'accepter la donation de la propriété et se réjouissent aujourd'hui de la décision du MRNF. Le MCI



M. Michael Dunn, photo gracieuseté de Gavin Scott

fait tout pour s'assurer que la propriété soit préservée et a même affirmé que l'organisme serait prêt à devenir partenaire dans la création d'un fonds dédié à supporter la gestion future de la propriété. D'ailleurs, certains individus ont déjà manifesté leur intérêt à contribuer à ce fonds.

Maintenant que le gouvernement du Québec a accepté ce don de terrain, le MCI réitère au MRNF l'importance de préserver à tout jamais les milieux naturels de la propriété et recommande que cette protection soit concrétisée par l'application d'un statut légal sur la propriété. Une fois cette étape franchie, nous pourrions dire que le gouvernement du Québec a honoré la volonté de M. Dunn qui, par ce geste exceptionnel, a voulu s'assurer la protection à perpétuité de sa propriété pour que les générations actuelles et futures puissent en profiter.



Photohélico : Mont-Orford

Parc national du Mont-Orford : victoire!

Une victoire pour le MCI et la coalition SOS Parc Orford. Après 4 ans de lutte, la coalition SOS Parc Orford a réussi à protéger l'intégrité territoriale du parc national du Mont-Orford. En juin prochain, le projet de Loi 90 prévoyant le retour des 459 hectares dans le parc, devrait être voté à l'Assemblée nationale.

Le MCI fut un membre actif au sein de la coalition SOS Parc Orford. Rappelons que le parc national est dans le bassin versant du lac et que des promoteurs convoitaient les terrains du parc pour y faire un immense projet de développement domiciliaire, ce qui aurait entraîné la perte d'un immense couvert forestier.

C'est une des plus belles victoires des écologistes qui marquera l'histoire du Québec.

Conférences sur la conservation des milieux naturels

Nous vous invitons à assister à une conférence sur la conservation des milieux naturels en terres privées. Le but est de vous informer de l'écologie de la région et comment les propriétaires peuvent collaborer, sur une base volontaire, à la préservation des milieux naturels sur leur propriété. Les conférencières sont Francine Hone et Terri Monahan, toutes deux spécialistes de la conservation au Québec.

Dimanche 18 juillet à 10h

Salle Murray Memorial
4680, chemin Georgeville
Georgeville

Samedi 11 septembre à 9h30

Hôtel de ville d'Austin
21, chemin Millington
Austin

Bruit excessif des bateaux

Le bruit excessif des bateaux de course (speed boat) est une nuisance pour tous les citoyens. Faites pression sur les autorités policières en **portant plainte** chaque fois que vous entendez un **bateau bruyant**, afin d'accroître la présence policière sur le lac. Téléphonez : Sureté du Québec 819 310-4141
Patrouille nautique MRC Memphrémagog 819 620-7669/ 819 821-0435

Renouvellement du membership

Avez-vous renouvelé votre adhésion au MCI pour 2010?

Depuis 1967, le MCI se dévoue à la protection et la conservation du Lac Memphrémagog et de son bassin versant. Bien que le succès de notre organisation soit attribué au dévouement de ses bénévoles, son succès dépend grandement de votre appui financier.

Notre attachement mutuel au majestueux Memphrémagog doit se traduire par des efforts soutenus pour protéger et améliorer la santé du lac. Si ce n'est déjà fait, nous vous invitons à renouveler dès maintenant votre adhésion 2010 au MCI en utilisant le formulaire ci-joint ou en renouvelant en ligne au www.memphremagog.org

Distribution d'arbres et d'arbustes de rives

Le MCI distribuera gratuitement 3000 arbres fournis par l'Association forestière des Cantons de l'Est et le Ministère Ressources Naturelles et Faune. En plus, 600 arbustes indigènes pour les rives (1 gallon) seront vendus en bas du prix coûtant. Cette journée est le moment idéal pour promouvoir l'importance des arbres et de la forêt.

Dimanche 6 juin 2010 de 9h00 à 12h00

Dépanneur d'Austin

2 200, Ch. Nicolas Austin
Austin

Dépanneur Jewett

Chemin du lac, Coin ch. Val Perkins
Potton

Parc Forand

201 chemin Narrow
Canton de Stanstead (Fitch Bay)
en collaboration avec la municipalité
Plate-forme de démonstration



Plage Weir, 2008

Membres du conseil d'administration de MCI (2009-2010)

Gisèle Lacasse Benoit, Présidente
Austin 819 868-1369

Pat Trudel, Vice-président et Trésorier
Mansonville 450 292-3550

Claude Bernier, Vice-Présidente
Magog 819 847-0845

Madeleine Saint-Pierre, Secrétaire
Austin 819 843-6063

Johanne Lavoie, Directrice générale
Austin 450 292-0864

Robert Benoit, Responsable patrouille
Austin 819 868-1369

Anne Boswall
Ogden 819 876-2838

Jean-Claude Duff
Austin 819 843-2131

Liz Goodwin
Magog 819 843-2498

Peter Lépine
Ogden 819 876-2838

Susan Watson
Newport 802 334-5173

Collaborateurs :

François Bélanger
Francine Hone
Tom Kovacs
Terri Monahan
Edith Smeesters

